

**Zeitschrift:** Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse  
**Herausgeber:** Office fédéral de topographie swisstopo  
**Band:** - (2013)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Adresses de bâtiments dans la Suisse entière: où en est-on? :  
Conclusion du projet GAMBO  
**Autor:** Steudler, Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-871584>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Adresses de bâtiments dans la Suisse entière: où en est-on? Conclusion du projet GABMO

■ Le projet GABMO, lancé en 2004, visait à saisir la totalité des périmètres des localités et des codes postaux ainsi que la localisation (ou l'adresse) de tous les bâtiments, y compris ceux en projet, pour intégrer ces informations dans la mensuration officielle (MO). Le projet s'est conclu à la fin de l'année 2012.

## Contexte de départ

Le projet GABMO (Gestion des adresses de bâtiments par la mensuration officielle) avait pour but de faire saisir par la mensuration officielle (ou de transférer vers elle) les données définies dans la norme SN 612040, élaborée en collaboration avec La Poste Suisse et l'Office fédéral de la Statistique (OFS). La norme SN couvre les deux thèmes (TOPIC) «NPA\_Localite» et «Adresses\_des\_batiments» qui ont été repris tels quels dans le modèle de données MD.01-MO-CH.

En 2004, des adresses de bâtiments et des axes de rues étaient déjà gérés par la Poste et l'OFS. GABMO visait donc à coordonner ces activités avec la MO et à mettre un jeu de géodonnées de base fiable à la disposition de l'infrastructure nationale de données géographiques (INDG), d'une manière qui soit pertinente pour notre économie nationale. Un tel jeu de données suscitait surtout l'intérêt des services de l'administration publique, des services d'urgence, des assurances et des prestataires de services des secteurs des transports et de la distribution. Les adresses de bâtiments et les axes de rues sont des géodonnées qui revêtent une importance centrale et sont utilisées par un grand nombre d'applications de SIG<sup>1</sup>.

## Déroulement du projet

Pour atteindre l'objectif visé dans l'intérêt de l'économie nationale, à savoir la création de géodonnées de base proposées dans le cadre d'une INDG, un accent très fort a été mis sur la collaboration avec la Poste et l'OFS dès le démarrage du projet. Ces deux organismes disposaient déjà chacun d'un jeu de données d'adresses de bâtiments et de secteurs de codes postaux, mais ils n'étaient que partiellement géoréférencés et mis à jour. Avec l'entrée en vigueur de la LGéo<sup>2</sup> et de l'ONGéo<sup>3</sup>, la compétence pour le TOPIC «NPA\_Localite» a été transférée à la Confédération, si bien que le projet GABMO s'est plus fortement concentré sur la saisie et la conversion effectives des données à partir de 2008. Une distinction claire a été établie dans ce cadre entre les deux thèmes «NPA\_Localite» et «Adresses\_des\_batiments».

### • TOPIC «NPA\_Localite»

Le «répertoire officiel des localités» et le jeu de données NPA\_Localite ont pu être constitués en assez peu de temps par swisstopo. L'intégration du jeu de

données dans l'infrastructure fédérale de données géographiques (IFDG) est ainsi devenue plus simple. Les cantons ont fourni les données de base pour parvenir à ce résultat et transmettent actuellement les annonces de mise à jour, qui sont intégrées tous les six mois dans le jeu de données. La première publication du jeu de données «NPA\_Localite» est intervenue le 1<sup>er</sup> mai 2010. Il est désormais géré et mis à jour par la Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M) qui met chaque année une nouvelle version réactualisée du jeu de données en ligne sur [www.cadastre.ch/plz](http://www.cadastre.ch/plz) le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre.

### • TOPIC «Adresses\_des\_batiments»

Aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée pour la mise à disposition des données des adresses des bâtiments, en raison, principalement, des niveaux d'intérêt très différents manifestés par les divers partenaires impliqués. Si les services cantonaux du cadastre ont pu accomplir des progrès considérables au cours des dernières années (selon les statistiques d'octobre 2012 du Géoportail de la MO, 64,5% de tous les bâtiments de Suisse étaient pourvus d'une adresse et de coordonnées et étaient intégrés dans les données de la MO), leurs responsables estiment que la couverture intégrale du territoire suisse pour ce jeu de données ne devrait être atteinte qu'à l'horizon 2015. Toutefois, pour qu'un jeu de données soit largement accepté, il doit couvrir l'intégralité du territoire concerné dans les plus brefs délais. Il a été décidé, vers la fin de l'année 2011, de transférer ce volet de GABMO dans un nouveau projet consacré aux adresses. Il devra permettre la création de bases juridiques supplémentaires et une gestion centralisée des données.

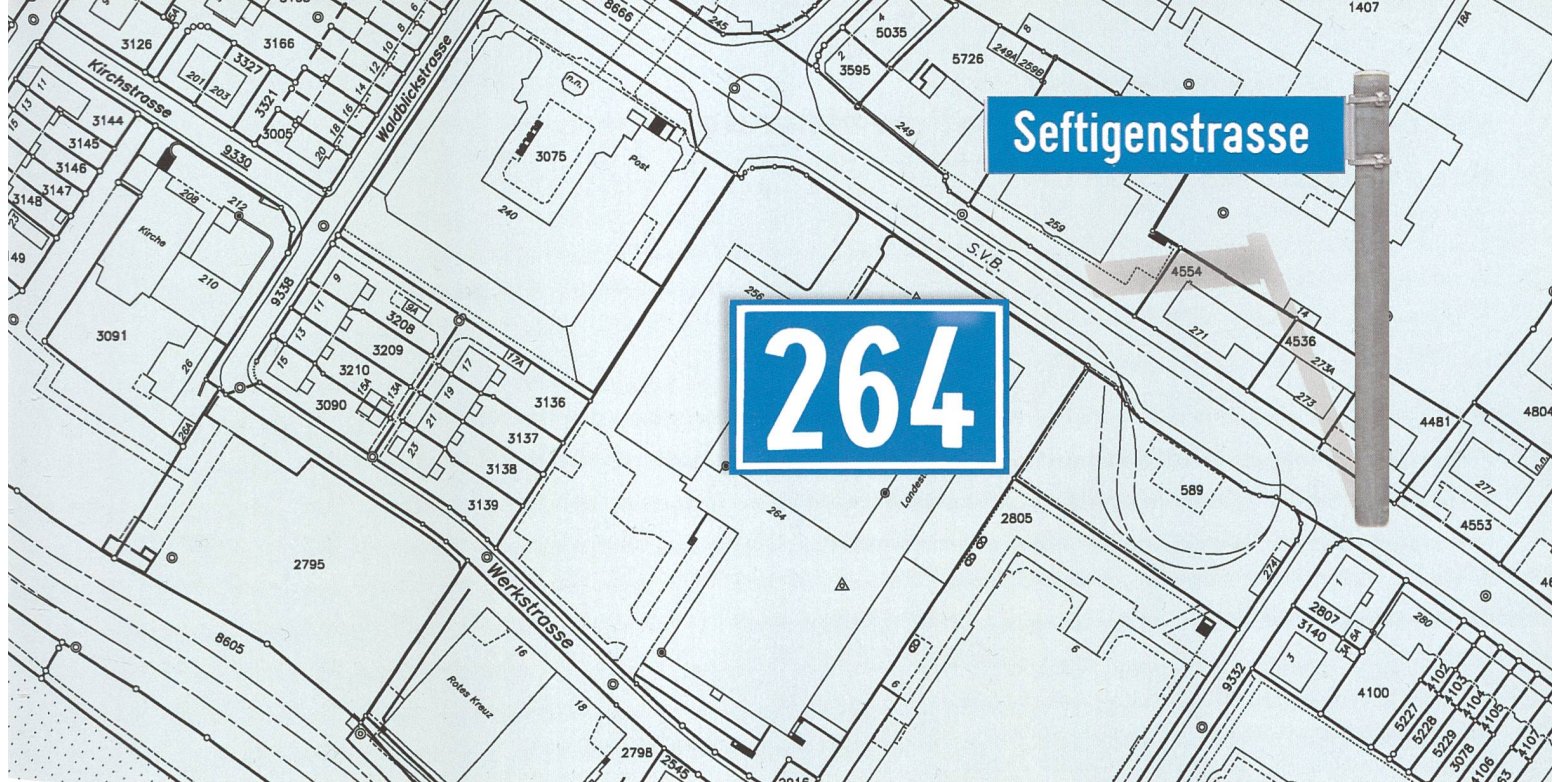
## Résultats

Diverses manifestations ont été organisées dans le cadre du projet GABMO, des documents ont été élaborés et des prestations de conseil ont été assurées auprès de différents cantons. La recommandation intitulée «Adresse des bâtiments et orthographe des noms de rues» a été publiée en allemand en mai 2005, puis a été traduite en français et en italien. Elle a constitué la base d'une définition standardisée des adresses de bâtiments à l'échelle suisse.

<sup>1</sup> Système d'information géographique

<sup>2</sup> Loi sur la géoinformation

<sup>3</sup> Ordonnance sur les noms géographiques



L'objectif principal visé par GABMO – à savoir la mise à disposition de géodonnées de base pour l'INDG – a été atteint avec la création puis la gestion du jeu de données NPA\_Localite. L'objectif poursuivi pour les adresses de bâtiments a également été atteint puisque les services cantonaux et les autorités communales ont été largement sensibilisés à l'urgence et à l'importance d'une officialisation des adresses de bâtiments. Comme la couverture territoriale complète n'interviendra vraisemblablement que dans deux ou trois ans et qu'une réglementation uniformisée des émoluments et des conditions d'utilisation manque encore actuellement, la mensuration officielle ne peut pas exercer pleinement le rôle central qui lui revient.

### Evaluation du projet

Le projet GABMO s'est révélé complexe, notamment en raison du nombre de partenaires et d'acteurs impliqués. Deux défis principaux ont dû être relevés:

- la collaboration avec les deux partenaires (l'OFS et la Poste) a été difficile au début – essentiellement en raison des divergences en matière d'objectifs,
- la saisie d'adresses de bâtiments suppose que les bâtiments soient numérotés, que toutes les rues portent un nom et que les localités soient clairement délimitées. La compétence pour ces différentes tâches incombe en premier lieu aux communes. Dans certaines régions, il s'est avéré que cette définition des adresses suscitait une vive émotion, ce que les réactions relayées par les médias ont confirmé. A titre d'exemple, on citera ici le litige intervenu dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures à propos des adresses (un reportage lui a été consacré dans l'émission «Rundschau» de la Télévision suisse alémanique) ou les discussions encore en cours dans différentes communes de Suisse.

Il a fallu investir énormément de temps et déployer une grande force de conviction pour relever ces deux défis, si bien que la durée du projet s'en est trouvée

considérablement rallongée. Il a cependant atteint un stade de développement qui justifie sa conclusion. La saisie est achevée pour le thème NPA\_Localite et l'entrée en vigueur de l'ONGéo a fixé le cadre légal et les modalités de mise à jour. La saisie des adresses de bâtiments se poursuit encore dans certains cantons, mais elle devrait être achevée prochainement.

Un projet s'inscrivant dans la lignée de GABMO a été lancé pour régler les problèmes liés à la conservation et à la diffusion centralisées des données, indépendamment de tout modèle cantonal d'émoluments et de conditions d'utilisation particulières. Baptisé «Adresses», il est géré en collaboration avec l'OFS. A la conclusion de ce projet, la Suisse disposera d'un jeu de données officiel de l'ensemble des adresses du pays.

Le projet GABMO peut finalement être considéré comme un succès – après avoir traversé des phases parfois délicates. La voie est désormais toute tracée pour l'avenir, puisque les bases requises ont été élaborées et que les travaux conceptuels sont achevés.

Daniel Steudler  
 Direction fédérale des mensurations cadastrales, Wabern  
 Daniel.steudler@swisstopo.ch